



DOSSIER

Spécial ÉLECTIONS

**Quels sont les enjeux
pour les professionnelles
en soins ?**

**ÉLECTIONS
FÉDÉRALES
2015**

**Répartition de
la richesse**

Démocratie

**Travail et
syndicalisme**

Santé

Femmes

**Égalité
hommes-
femmes**

**Financement
en santé**

**Partage
de la
richesse**

DOSSIER Spécial ÉLECTIONS

Vol. 6, N° 1, octobre 2015 | FIQ Dossier spécial

Responsabilité politique : Régine Laurent, présidente, et Line Larocque, 1^{re} vice-présidente | **Coordination** : Pierre Leduc et Jacinthe Ouellette, coordonnatrices, secteurs et services | **Recherche et rédaction** : Karine Crépeau, Lucie Mercier, Suzanne Prévost et Marc Thibault-Bellerose, conseillères syndicales, secteur Sociopolitique, et Julie Martin, conseillère syndicale, secteur Condition féminine | **Révision et coordination de la production** : Sara Lapointe, conseillère syndicale, service Communication-Information | **Secrétariat** : Francine Parent, secrétaire, service Communication-Information | **Graphisme** : Josée Roy | **Visuel couvert** : ©iStock.com/Kativ/jsmith | **Photos** : Jacques Lavallée | **Impression** : Solisco
ISSN 1913-1356 (Imprimé) | ISSN 1913-1364 (En ligne)

Quels sont les enjeux pour les professionnelles en soins ?



- 4 Répartition de la richesse
- 6 Démocratie
- 7 Travail et syndicalisme
- 9 Santé
- 10 Femmes

ÉLECTIONS
FÉDÉRALES
2015



Mot de la rédaction

Ce FIQ Dossier spécial sur les élections fédérales 2015 est un outil d'information à l'intention des professionnelles en soins. Il a été construit à partir des programmes dûment adoptés dans les instances démocratiques des quatre principaux partis politiques fédéraux au Québec. Le contenu de ces programmes nous semble un indicateur plus fiable que les plateformes électorales et autres promesses souvent formulées au gré de la conjoncture durant la campagne électorale. La FIQ y présente ses positions, ses commentaires et une analyse des principaux enjeux pour les professionnelles en soins à propos des thèmes suivants : répartition de la richesse, démocratie, travail et syndicalisme, santé et femmes. Les informations contenues dans cette brochure sont liées aux positions de la FIQ débattues et adoptées dans le cadre de ses instances démocratiques. Elles vous permettront d'approfondir votre réflexion et de forger votre propre opinion. ■

Mot de la présidente



Force est de constater que le bilan des derniers gouvernements conservateurs se situe aux antipodes des valeurs et des convictions défendues par la FIQ. Comme vous le constaterez rapidement, le programme et les propositions du Parti conservateur dans le cadre des élections fédérales actuelles n'y font pas exception. En ce sens, la Fédération émet, et ce, sans réserve, le souhait que le prochain gouvernement ait des propositions et des orientations plus proches de celles de la FIQ.

Le 19 octobre prochain se tiendront les élections fédérales. Certains groupes, souvent hostiles à ce que la voix des travailleuses se fasse entendre, s'emploient avec beaucoup d'énergie à perpétuer une légende concernant le champ d'action syndicale : une organisation syndicale ayant comme mandat la défense de ses membres devrait uniquement se concentrer sur la négociation et l'application fidèle d'une convention collective. Toute intervention hors de ce champ constituerait un détournement de fonds à vocation partisane. Parce que, prétendent-ils, la politique n'aurait aucun lien avec le quotidien des professionnelles en soins que nous représentons.

À cela je réponds sans hésitation que ce qu'une professionnelle en soins peut ou ne peut pas accomplir dans sa journée de travail est directement lié à des décisions politiques. Des décisions politiques prises par des personnes élues lors d'élections démocratiques, en fonction des orientations du parti pour lequel elles se sont fait élire. L'organisation des soins et des services, dans votre établissement, est politique et peut être changée par des leviers politiques. L'étendue de votre champ d'exercice professionnel est politique. L'état de santé de vos patient-e-s et l'opportunité d'offrir des soins de santé sécuritaires sont tributaires de décisions politiques.

Faut-il rappeler également que nous sommes présentement en négociation avec un gouvernement élu, qui nous présente des offres en fonction de ses orientations? Que les conditions de travail que ce gouvernement accordera aux professionnelles en soins dépendent de ses orientations budgétaires ainsi que des sommes consenties par le gouvernement fédéral en fonction de ses propres orientations budgétaires?

N'en déplaise à ceux qui souhaitent qu'on se taise, faut-il vraiment justifier qu'un financement adéquat de la santé par le gouvernement fédéral faciliterait l'adoption de ratios professionnelle en soins/patient-e-s assurant la sécurité des soins? Que le renforcement de la Loi canadienne sur la santé per-

mettrait de freiner la privatisation des soins de santé? Que la multiplication des accords commerciaux négociés par le gouvernement Harper risque de compromettre la possibilité d'offrir des soins et des services publics de santé?

Non, la politique de l'autruche ne cadre pas du tout avec ce que la FIQ a toujours fait : défendre avec énergie et passion les professionnelles en soins et les patient-e-s qu'elles soignent sur toutes les tribunes disponibles, et surtout sur la tribune qui détermine l'ensemble de ce qui constitue leur quotidien, soit la tribune politique. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la culture d'*advocacy* (la défense et la promotion des droits et des intérêts des patient-e-s), chère à la FIQ, prend ses racines. Les professionnelles en soins doivent être conscientes du pouvoir qu'elles ont et l'utiliser pour changer et améliorer leur quotidien et, par conséquent, le quotidien des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois qu'elles soignent tous les jours.

En conséquence, parce que la FIQ veut assumer son leadership en tant que principal vecteur du bien-être en santé, et aussi parce que nous sommes conscientes que vos journées de travail et de vie personnelle sont bien chargées, la Fédération est fière de mettre à votre disposition cette brochure d'information dans le cadre de la campagne électorale fédérale actuelle. Parce que vous n'avez pas nécessairement le temps (ni l'envie, peut-être...) d'éplucher les programmes des différents partis en lice et d'en faire une étude comparative, ce document vous sera fort utile, j'en suis convaincue.

Rester les bras croisés alors que se décident les orientations qui seront prises à l'égard de notre quotidien serait irresponsable. La FIQ défend les professionnelles en soins et les patient-e-s qu'elles soignent là où ça compte, quand ça compte. Bonne lecture et bonne réflexion! ■

Régine Laurent

RÉPARTITION DE LA RICHESSE

Position de la et enjeux

Comme inscrit dans sa déclaration de principes, la FIQ a toujours pris position en faveur d'une société solidaire, empreinte de justice sociale. Qu'est-ce que la justice sociale? C'est la conviction qu'il est nécessaire que l'État joue un rôle actif dans l'économie afin que la richesse collective soit distribuée plus équitablement pour que toutes et tous puissent vivre dans la dignité. Par ailleurs, au-delà des valeurs de la Fédération et d'un point de vue strictement économique, il est démontré qu'un faible niveau d'inégalités socio-économiques est un facteur important de cohésion sociale et est garant de prospérité économique profitant à toutes et à tous.

En ce sens, les plus grands spécialistes et institutions internationales à vocation économique s'entendent désormais pour statuer que l'austérité économique ne fonctionne pas. Par exemple, en diminuant les impôts sur le revenu, en freinant l'emploi dans le secteur public ou en coupant les différents programmes sociaux, les derniers gouvernements conservateurs ont contribué à concentrer la richesse dans les mains d'une minorité, laissant la classe moyenne et les plus pauvres dans une précarité croissante.

Il convient ainsi de se demander ce que les partis proposent en matière de redistribution de la richesse. Comptent-ils poursuivre l'application d'un modèle de répartition de la richesse qui avantage toujours la même élite? Qu'ont-ils à proposer comme action pour redonner un peu d'oxygène à la classe moyenne et aux moins favorisé-e-s?



En matière de répartition de la richesse, le Parti conservateur demeure fidèle à ses convictions. Ainsi, les conservateurs croient que pour favoriser la croissance économique, l'État doit se retirer de la sphère économique et que la distribution de la richesse doit se faire dans le marché, par l'entremise du secteur privé. En conséquence, les conservateurs prônent une réduction du rôle de l'État au profit de l'entreprise privée et des plus fortuné-e-s. Par exemple, le Parti conservateur propose dans son programme de :

- Baisser les impôts des entreprises ;
- Introduire le fractionnement du revenu ;
- Augmenter la contribution maximale pour le CELI, en la faisant passer de 5 500 \$ à 10 000 \$;
- Préconiser le modèle de financement partenariat public-privé (PPP) pour construire et renouveler des infrastructures au pays ;
- Privatiser certaines sociétés d'État ;
- Réformer le régime fiscal pour le rendre moins progressif en diminuant le nombre de paliers ;
- Maintenir le régime de retraite public (RPC) sans aucune bonification.



Pour le Parti libéral, l'État a un rôle à jouer dans l'économie et la répartition de la richesse. Ainsi, il faut souligner la volonté de ce parti de réduire les impôts de la classe moyenne pour ensuite augmenter ceux des plus privilégié-e-s. Dans le même sens, la volonté des libéraux canadiens d'instaurer, en collaboration avec les provinces, un revenu annuel de base, est une mesure symbolique forte. Elle témoigne de l'acceptation du fait que l'État doit veiller à ce que chaque individu puisse avoir accès à un minimum de dignité sans être laissé seul à lui-même. Néanmoins, les libéraux demeurent évasifs sur son application. Par ailleurs, les libéraux entendent, par exemple :

- Bonifier le régime de retraite public pour les travailleuses et les travailleurs dont les gains annuels sont de 30 000 \$ à 80 000 \$ lorsqu'ils-elles prennent leur retraite à 65 ans ;
- Éliminer les listes d'attente des logements abordables, réduire le coût du logement pour les personnes à faible et moyen revenu et stabiliser l'économie au moyen d'investissements qui favorisent la création d'emplois dans le secteur des infrastructures de la construction résidentielle ;
- Fournir des mesures fiscales durables et prévisibles pour appuyer le développement de logements locatifs et voir à ce que les gouvernements s'assurent que les investissements soient permanents afin de favoriser des logements abordables.



Les néodémocrates comptent utiliser l'État comme un outil afin de mieux répartir la richesse. Par exemple, le NPD souhaite augmenter la progressivité du système fiscal. En d'autres mots, cela veut dire qu'ils vont augmenter les impôts des plus riches et diminuer ou maintenir le niveau d'imposition des moins fortuné-e-s, ce qui contribue à mieux répartir la richesse, du moins en ce qui a trait au financement de l'État.

Les néodémocrates veulent également préserver le rôle de l'État fédéral en tant qu'employeur majeur. Enfin, il faut souligner que le NPD est le seul parti à s'engager à lutter contre les paradis fiscaux. Par ailleurs, les élu-e-s du NPD s'engagent notamment à :

- Protéger les sociétés de la couronne contre la privatisation ;
- Mettre un frein aux partenariats public-privé (PPP) ;
- Augmenter le transfert canadien en matière de programmes sociaux aux provinces et aux territoires pour rehausser les programmes de bien-être ;
- Annuler le fractionnement du revenu.



En matière de redistribution de la richesse, le Bloc demeure fidèle à ses convictions : il estime que c'est au Québec de décider de la manière qu'il préconisera pour partager la richesse. Néanmoins, les élu-e-s bloquistes s'engagent à soutenir, au palier fédéral, toute proposition visant à conserver l'âge de 65 ans aux fins d'admissibilité des prestations de la Sécurité de la vieillesse.

Le Bloc souhaite également rapatrier la gestion de l'assurance-emploi afin d'en assurer l'accès aux travailleuses et aux travailleurs et de l'adapter à la réalité québécoise.



©iStock.com/number1411

Commentaires de la FIQ

Au regard des positions défendues par la Fédération en matière de redistribution de la richesse, notamment celles en faveur d'un rôle actif de l'État pour atténuer les inégalités socio-économiques, ce sont les propositions du NPD et, dans une moindre mesure, celles du PLC et du Bloc qui sont les plus intéressantes. Bien que les deux premiers partis cherchent à rendre le régime fiscal plus progressif en imposant davantage les mieux nanti-e-s et les grandes sociétés rentables, le NPD va plus loin avec des mesures qui favorisent les familles, les personnes en situation de pauvreté et les travailleur-euse-s en s'attaquant notamment à des problématiques comme l'itinérance et la bonification du programme d'assurance-emploi.

Quant au Bloc Québécois, son programme est plus modeste en matière de répartition de la richesse, bien que ses propositions visant l'assurance-emploi et l'âge de la retraite méritent d'être soulignées. Enfin, le Parti conservateur se situe à l'opposé des valeurs défendues par la FIQ. En cumulant une décennie au pouvoir depuis leur arrivée, les mesures adoptées par le gouvernement Harper ont profondément changé la société. Sa volonté d'aligner la hausse des paiements de transfert aux provinces pour les programmes sociaux sur la croissance économique à partir de 2017 creusera davantage le fossé déjà grand entre les mieux nanti-e-s et les démuné-e-s. De plus, la réduction des impôts aux entreprises a eu pour effet de priver le gouvernement d'importants revenus et donc de justifier des coupes considérables dans différents programmes. ■

DÉMOCRATIE

Position de la et enjeux

Chercher à améliorer le caractère démocratique des débats publics, des prises de décision qui nous affectent toutes et tous, et la transparence des actions de celles et ceux qui ont le privilège de nous représenter ne devrait même pas être un enjeu. Peu importe la couleur partisane ou l'orientation idéologique, la recherche d'une société davantage démocratique qui encourage ses citoyennes et ses citoyens à s'intéresser et à participer à la chose publique devrait être une constante.

Force est de constater que toutes et tous ne l'entendent pas ainsi. Depuis trop longtemps, la politique n'a plus la cote, malmenée par trop de corruption, de mensonges ou demi-vérités et d'une profusion de stratagèmes visant à contourner plutôt qu'embrasser les règles que nous nous sommes données collectivement.

Comme inscrit dans sa déclaration de principes, la FIQ est une organisation démocratique qui favorise la participation et l'implication des professionnelles en soins. Il en va de même pour la sphère publique. Que proposent donc les partis à ce sujet ?



En dépit de ce que peut proposer le Parti conservateur, c'est son bilan des dernières années en la matière qui lui colle à la peau. Qu'on aime ou pas les orientations défendues par les troupes de M. Harper, la manière de les appliquer s'inscrit nettement dans une volonté de non-transparence visant à soustraire des informations élémentaires à la population canadienne. Pour ne citer que ces exemples :

- Utilisation de bâillons et de projets de loi mammoth pour imposer les priorités de son gouvernement ;
- Musèlement de la communauté scientifique et des organisations qui critiquent les orientations de son gouvernement ;
- Projet de loi C-51 : met en place un système de collectes d'information, de surveillance et d'arrestations préventives ;
- Modifications majeures dans les règles de cueillette de données aux fins du recensement ;
- Volonté d'appliquer rétroactivement des dispositions législatives afin d'interdire l'accès à l'information recueillie dans le registre des armes à feu.



Les libéraux fédéraux souhaitent essentiellement corriger les dérives antidémocratiques des conservateurs, notamment en ce qui a trait au rétablissement du formulaire long de recensement et en redonnant le droit de parole aux scientifiques. Le PLC n'entend toutefois pas proposer de réformes concrètes au processus électoral outre le fait de référer la question à un « processus multipartite ». Par ailleurs, ce parti souhaite :

- Faire de la transparence un principe fondamental au sein du gouvernement du Canada ;
- Réviser le rôle du Sénat pour mettre fin à sa nature partisane ;
- S'assurer que tous les hauts fonctionnaires du Parlement reçoivent un financement approprié et soient indépendants du gouvernement.



TRAVAIL ET SYNDICALISME



Le Nouveau Parti démocratique propose différentes mesures visant à démocratiser la vie publique. Cette volonté se décline en plusieurs volets. Par exemple, le NPD souhaite :

- Soumettre toute intervention militaire proposée à un vote au Parlement ;
- Améliorer l'accès à l'information et voir à ce que les requêtes soient traitées dans un délai raisonnable ;
- Adopter des lois visant à arrêter le « va-et-vient » entre la vie politique, la fonction publique et le lobbying des grandes sociétés ;
- Protéger l'indépendance de la CBC/SRC en augmentant le financement public avec pour objectif d'éliminer éventuellement la publicité privée.



Au moment de la rédaction de ce dossier spécial sur les élections fédérales, le programme du Bloc Québécois ne contenait aucune mesure spécifique en la matière.

Commentaires de la FIQ

En ce qui concerne le thème de la démocratie, il apparaît clairement que les mesures préconisées par le Parti conservateur sont incompatibles avec les principes fondamentaux défendus par la FIQ. Bon nombre de mesures développées par le PLC sont une réponse à la dérive autoritaire des conservateurs.

Dans le même sens, le NPD met de l'avant des leviers supplémentaires pour accroître l'accès à l'information, accentuer l'étanchéité entre le pouvoir politique et les lobbys, et protéger l'indépendance des télédifuseurs publics (CBC/Radio-Canada). ■

Position de la et enjeux

En tant qu'organisation syndicale chargée de représenter des travailleuses et professionnelles de la santé, il va de soi que la FIQ se préoccupe des enjeux liés à cette thématique. Bien que plusieurs des lois déterminant l'étendue et la portée des outils syndicaux à sa disposition se trouvent au Québec, le palier fédéral continue d'avoir une influence importante sur le monde du travail.

Il y a donc lieu de se demander comment les partis en lice considèrent le rôle du gouvernement à l'égard de l'emploi et des organisations chargées de représenter les intérêts des travailleuses et des travailleurs.



Faut-il s'étonner que le Parti conservateur soit hostile aux organisations syndicales? Pour lui, c'est préférablement au marché et à la loi de l'offre et de la demande de déterminer les salaires et les conditions de travail. Le PCC s'est employé au cours de ses derniers mandats à mettre des bâtons dans les roues aux organisations syndicales. Par exemple, les conservateurs ont :

- Adopté la Loi C-377, basée sur la fausse prémisse que les organisations syndicales détournent de l'argent à des fins partisans ou personnelles. Par l'entremise de cette loi, le PCC impose aux syndicats de rendre public leurs états financiers et de déclarer toute dépense supérieure à 5 000 \$ ainsi que les salaires supérieurs à 100 000 \$. Le fait que cet excès de zèle soit imposé uniquement aux organisations syndicales, en excluant par exemple les grandes entreprises ou associations patronales, démontre le profilage politique auquel se livrent les conservateurs de Stephen Harper ;
- Modifié le régime d'assurance-emploi de manière à en restreindre l'accès et à diminuer les prestations ;
- Fait passer de 65 à 67 ans l'âge de l'admissibilité aux prestations de la Sécurité de vieillesse ;
- Aboli le crédit d'impôt pour les contributions aux fonds de travailleurs.



Le NPD prévoit de nombreuses mesures susceptibles d'améliorer les conditions de travail de la majorité des Canadiennes et des Canadiens, de même qu'à rétablir un meilleur rapport de force pour les organisations défendant les intérêts des travailleuses et des travailleurs. Par exemple, en plus de promettre d'abroger la Loi C-377, un gouvernement néodémocrate s'engage à :

- Améliorer les lois du travail afin de rendre les prestations plus accessibles aux travailleur-euse-s contractuels ou à temps partiel;
- Mettre en œuvre de nouvelles mesures visant à protéger les pensions des travailleur-euse-s;
- Protéger les droits des travailleur-euse-s, tels que le droit à la syndicalisation et à la négociation collective, le droit de travailler en toute sécurité et dans un milieu exempt de harcèlement, le droit de toucher un salaire et des avantages sociaux décents, le droit d'être traités avec dignité au travail, et le droit de tirer profit d'occasions de formation et de promotion justes et égales;
- Instaurer un salaire minimum équitable pour tous-tes les employé-e-s sous juridiction fédérale et interdire les briseur-euse-s de grève dans tout conflit de travail sous juridiction fédérale;
- Améliorer l'assurance-emploi afin de rendre disponibles les prestations et la formation nécessaire aux travailleur-euse-s.



Relativement muet sur le sujet, les libéraux fédéraux se limitent à promettre l'abrogation de la Loi C-377 votée par les conservateurs.



De son côté, le Bloc Québécois compte agir de manière à protéger la formule Rand et le droit des organisations syndicales à agir dans l'ensemble des sphères qu'elles considèrent en lien avec la protection des intérêts de ses membres. Le Bloc s'engage également à militer en faveur du rapatriement du programme d'assurance-emploi afin que celui-ci réponde aux réalités du Québec.



Commentaires de la FIQ

La FIQ ne peut que se réjouir de l'apparente unanimité des partis d'opposition à l'égard de la nécessité d'abroger la Loi C-377. Fondé uniquement sur des préjugés, l'objectif de cette législation vise, sous le couvert de la transparence, à faire une jambette au mouvement syndical. Par ailleurs, le NPD et le Bloc se démarquent par leurs préoccupations envers les travailleuses, les travailleurs et les organisations qui les représentent, alors que le programme des libéraux est davantage discret à cet égard. ■

SANTÉ

Position de la et enjeux

Témoign privilégiée du système de santé au quotidien, la FIQ s'est démarquée au fil de son histoire comme une intervenante de premier plan pour toute question concernant l'organisation des soins et des services de santé. En vertu de ses valeurs humanistes et empreintes de justice sociale, la FIQ se positionne clairement en faveur d'un système de santé public, universel et gratuit. Bien que la santé soit un champ de compétence provincial, le fédéral y a toujours joué un rôle important. D'une part, parce qu'il est responsable de la Loi canadienne sur la santé qui garantit le respect des principes d'universalité et d'accessibilité que la FIQ défend et, d'autre part, parce qu'il finance, en vertu de son pouvoir de dépenser, une partie des soins de santé pour l'ensemble du pays. Cette contribution a toutefois diminué au fil du temps, passant de 50 % à moins de 25 % des budgets de santé des provinces. Conséquemment, les finances des provinces et leur capacité à maintenir l'accessibilité et la qualité des soins et des services s'en trouvent réduites.

Par ailleurs, les syndicats de professionnel-le-s en soins ailleurs au Canada, de même que la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers, ont les mêmes préoccupations que la FIQ et désirent que le gouvernement fédéral augmente le financement en santé et qu'il resserre les règles pour mieux protéger le caractère public, gratuit et accessible de nos systèmes de santé. En somme, le financement adéquat de la santé et la mise en place de balises visant à empêcher la privatisation des soins et des services sont pour la Fédération les principaux enjeux de la campagne en matière de santé. Qu'en pensent les partis ?



Les conservateurs n'ont pas un bilan très reluisant concernant la santé. En fait, leurs actions sont en contradiction avec les valeurs et les convictions de la FIQ. Ainsi, les conservateurs souhaitent assouplir la Loi canadienne sur la santé dans l'objectif de faciliter la privatisation de soins et de services de santé. Par ailleurs, le PCC a modifié l'Accord sur les transferts en santé, de sorte qu'à compter de 2017, les réductions des sommes consenties aux provinces pourraient atteindre 36 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, dont 8 milliards pour le Québec seulement.

Selon le ministère des Finances du Québec, ces réductions feraient passer le financement fédéral des soins de santé de 22,4 % à 18,1 %. Un tel manque à gagner pourrait s'avérer catastrophique pour le financement des soins et des services de santé au Québec. De plus, les troupes conservatrices ont ajusté les futurs transferts en fonction de la croissance économique; une formule inéquitable qui pénalise les provinces les plus pauvres et qui ne tient pas compte d'autres facteurs comme la démographie, le coût des médicaments, etc.



Les libéraux souhaitent renégocier l'Accord sur les transferts en santé de sorte que le facteur démographique soit également inclus dans la détermination des sommes allouées aux provinces, ce qui est, en soi, une bonne chose. Par ailleurs, le PLC souhaite, par exemple :

- Élaborer un programme national d'assurance médicaments;
- Élaborer une stratégie nationale pour les soins aux aîné-e-s;
- Mettre sur pied un cadre national en matière de santé mentale;
- Établir un protocole professionnel afin de décriminaliser la mort médicalement assistée au Canada.



Le NPD propose une multitude de propositions dignes d'intérêt en matière de santé. Il est le seul parti à s'engager à mettre en place des verrous supplémentaires afin d'empêcher la privatisation des soins et des services de santé et à appuyer la prestation des services publics par des travailleur-euse-s du secteur public. Par ailleurs, les néodémocrates s'engagent à :

- Utiliser les surplus budgétaires pour remettre en place les 36 milliards de transferts fédéraux coupés aux provinces par le précédent gouvernement conservateur, et bonifier ces mêmes transferts;

FEMMES

- Appuyer les coopératives et les initiatives d'économie sociale, en collaborant de près avec les agences de développement régional afin de proposer de nouveaux outils et modèles;
- Investir dans les soins à domicile à but non lucratif pour les personnes âgées et les personnes vivant avec une limitation fonctionnelle;
- Faciliter le désir des Canadien-ne-s de vieillir dans un endroit de leur choix dispensant des soins intégrés et des services d'aide sociale;
- Fournir des incitatifs pour recruter et former davantage de professionnel-le-s de la santé, surtout des médecins et des infirmières;
- Réduire les coûts en finançant les programmes d'assurance médicaments provinciaux et territoriaux, en coordonnant l'achat en vrac des produits pharmaceutiques et en encourageant l'usage de médicaments génériques moins dispendieux.



En tant que parti souverainiste, le Bloc est d'avis que la santé est une compétence provinciale. En conséquence, le Bloc exigera du gouvernement fédéral qu'il rétablisse les pleins transferts indexés pour les services de santé et de services sociaux. Par ailleurs, le Bloc souhaite :

- Travailler à la décriminalisation de l'aide médicale à mourir dans la dignité;
- Faciliter la mise en place des sites d'injection supervisée.

Commentaires de la FIQ

En plus de se porter à la défense du système public de santé, le NPD fait écho aux nouveaux modèles de soins et de services par le truchement de coopératives et d'organismes d'économie sociale. L'intention des néodémocrates de travailler à offrir des modèles permettant aux personnes âgées de choisir leur milieu de vie correspond au souhait qu'émet la FIQ depuis plusieurs années. De leur côté, les libéraux et les bloquistes ont des propositions intéressantes, bien qu'un peu moins détaillées. Quant aux conservateurs, ils semblent davantage préoccupés par les profits de l'entreprise privée que par l'accessibilité et la gratuité des services de santé. ■

Position de la et enjeux

Des obstacles importants à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes existent toujours malheureusement au Canada. La FIQ constate que la violence envers les femmes est trop souvent banalisée, il suffit de penser à celle dont sont victimes les femmes autochtones ou les femmes militaires. L'élimination de toute forme de violence envers les femmes doit constituer une lutte constante. Pour les professionnelles en soins que la FIQ représente, les milieux de soins demeurent des milieux très risqués. C'est dans ce contexte que la Fédération a publié en 2014 une « Politique pour lutter contre la violence ». En ce sens, toutes les femmes victimes de violence doivent continuer de briser le silence.

La lutte contre la pauvreté des femmes ainsi que pour leur autonomie financière et une meilleure conciliation travail-famille-vie personnelle ont également toujours été des enjeux importants pour la Fédération et ils devraient être au centre de la prochaine campagne électorale. Les femmes se retrouvent toujours davantage en situation de pauvreté, de précarité d'emploi et gagnent un salaire qui représente en moyenne 70 % du salaire des hommes. Quelles sont les propositions des partis sur cette question ?



Pour le gouvernement sortant, l'atteinte de l'égalité entre les sexes et la lutte contre la violence envers les femmes n'ont manifestement pas été des priorités et un rapport publié en juillet 2015 par le Comité des droits de l'homme de l'ONU corrobore cette affirmation en dressant un sombre bilan de la situation des femmes au Canada. Le PCC adopte des mesures potentiellement régressives pour l'autonomie financière des femmes ainsi que leur accès au marché du travail. Par exemple, le fractionnement du revenu pour les familles qui ont des enfants peut également avoir pour effet d'inciter certaines femmes à quitter le marché du travail. Par ailleurs, le programme du PCC contient les mesures suivantes :

- Refus d'ouvrir une enquête publique sur le meurtre et la disparition de femmes autochtones;
- Abolition du registre des armes d'épaule;
- Coupures dans le financement des organismes de défense des droits des femmes ainsi que ceux qui font la promotion de la santé et de l'éducation des femmes.

Libéral

Le Parti libéral croit que le droit à l'égalité est une priorité et en ce sens, il entend mettre en place des mesures permettant l'atteinte de ce droit. Par exemple, il désire collaborer avec les provinces et les territoires pour rechercher des solutions au déficit démocratique des femmes. Par ailleurs, il désire offrir des prestations de compassion plus souples et plus accessibles aux aidant-e-s naturel-le-s. En plus de ces mesures, le PLC souhaite :

- Modifier le Code canadien du travail pour permettre une meilleure conciliation travail-famille pour les salarié-e-s œuvrant dans les milieux de travail de compétence fédérale;
- Mener une enquête publique nationale sur les femmes autochtones assassinées ou disparues;
- Mettre en place les mesures significatives pour intégrer l'analyse différenciée selon les sexes dans l'élaboration des politiques publiques.

BLOC Québécois

La reconnaissance que le gouvernement du Québec et son parlement ont toute la légitimité dans la demande du rapatriement des données du registre des armes à feu est primordiale aux yeux du Bloc québécois afin de mieux prévenir la violence à l'égard des femmes. De plus, l'égalité entre les hommes et les femmes doit être protégée et est, par conséquent, non négociable. Par ailleurs, le Bloc québécois propose de mettre en place :

- Un centre de plaintes indépendant au sein des forces armées canadiennes pour dénoncer toute forme de violence;
- Les outils nécessaires afin de stimuler la participation des femmes et des hommes au sein de la société, à l'abri des stéréotypes et des préjugés.

NPD

À l'instar des libéraux et des bloquistes, les néodémocrates croient aussi à l'importance du droit à l'égalité. Ainsi, le NPD entend promouvoir l'égalité économique des femmes, entre autres, en mettant en œuvre un régime proactif d'équité salariale et en améliorant les prestations de congé parental. Le NPD croit qu'il faut investir à nouveau dans les organismes de défense des droits des femmes ainsi que dans ceux qui font la promotion de la santé et de l'éducation des femmes. Par ailleurs, le NPD désire élaborer un plan d'action national afin de lutter contre la violence faite aux femmes et déclencher une enquête nationale au sujet des femmes autochtones assassinées ou disparues. Le programme du NPD contient également les mesures suivantes :

- Établir une politique exhaustive sur la santé reproductive;
- Assurer que l'avortement soit pleinement financé comme procédure médicale accessible universellement;
- Éliminer les obstacles à la participation politique des femmes en réformant le système électoral, en améliorant la civilité politique et en consultant les groupes de femmes dans le développement des politiques publiques;
- Appliquer une analyse différenciée selon les sexes aux politiques publiques;
- Développer et améliorer l'accès des travailleur-euse-s à des horaires de travail flexibles et au travail partagé au sein de la fonction publique et du secteur privé, pour les employé-e-s qui le souhaitent.



©iStock.com/RichardForeman

Commentaires de la FIQ

Le Parti libéral, le NPD et le Bloc Québécois proposent des mesures qui répondent aux différents enjeux et priorités de la FIQ au regard du droit à l'égalité et de la condition des femmes. Cependant, on ne peut pas en dire autant du Parti conservateur. Les différentes propositions souvent rétrogrades et mises de l'avant par ce parti ont pour effet de mettre en péril l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes. ■

Pour poursuivre votre réflexion

N'hésitez pas à suivre l'évolution de la campagne électorale afin de faire un choix éclairé le 19 octobre prochain. La FIQ vous invite à consulter la boussole électorale, mise en ligne par Radio-Canada, qui vous permettra de mieux vous repérer dans le paysage politique!

BOUSSOLE ÉLECTORALE

boussole.radio-canada.ca

**La FIQ,
une voix qui porte,
des gestes qui comptent**



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



FIQ Montréal | Siège social
1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec
1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

POSTE-PUBLICATION
Convention 40007983

(adresse de retour)
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard,
Québec (Qc) G2K 0J1